

## ORDRE DU JOUR

POUR LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
QUI AURA LIEU LE JEUDI 24 AVRIL 2003  
À 19 h, DANS LA SALLE DU CONSEIL

**(VEUILLEZ FERMER LES TÉLÉPHONES CELLULAIRES ET LES TÉLÉAVERTISSEURS)**

**COMITÉ PLÉNIER - RÉUNION «À HUIS CLOS»  
SALLE DU COMITÉ C-11, PLACE TOM DAVIES  
AUCUNE QUESTION ne sera traitée dans le cadre d'une telle réunion**

**19 h                    RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
                          SALLE DU CONSEIL, PLACE TOM DAVIES**

1.      Moment de silence
2.      Appel nominal
3.      Déclarations d'intérêt pécuniaire

### **AUDIENCES PUBLIQUES**

**{AUCUNE}**

### **DÉLÉGATIONS**

4.      Lettre de Tina Pilon, directrice, Centre des aînés, datée du 11 avril 2003, au sujet du rapport annuel au Conseil.  
**(PRÉSENTATION DE DIAPOSITIVES)            (À TITRE D'INFORMATION)**

### **QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS**

À cette étape de la réunion, l'Adjoint au maire se lèvera pour rapporter toute question traitée pendant la séance à huis clos. Le Conseil examinera ensuite les résolutions ou les règlements.

### **QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE FINANCES 23 AVRIL 2003**

À cette étape de la réunion, le Président, Comité des finances, rapportera toute question à soumettre à l'approbation du Conseil.

### **QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PRIORITÉS 23 AVRIL 2003**

À cette étape de la réunion, le Président, Comité des priorités, rapportera toute question à soumettre à l'approbation du Conseil.

## **QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PLANIFICATION 22 AVRIL 2003**

À cette étape de la réunion, le Président, Comité de planification, rapportera toute question à soumettre à l'approbation du Conseil.

### **PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS**

#### **(RÉSOLUTION PRÉPARÉE pour les articles C-1 à C-22 de l'ordre du jour des résolutions)**

(Par souci de commodité et pour accélérer le déroulement des réunions, les questions d'affaires répétitives ou routinières sont incluses à l'ordre du jour des résolutions, et on vote collectivement pour toutes les questions de ce genre.

À la demande d'un conseiller, on pourra traiter isolément d'une question d'affaires de l'ordre du jour des résolutions par voie de débat ou par vote séparé. Dans le cas d'un vote séparé, la question d'affaires isolée est retirée de l'ordre du jour des résolutions, on ne vote collectivement qu'au sujet des questions à l'ordre du jour des résolutions.

Toutes les questions d'affaires à l'ordre du jour des résolutions sont inscrites séparément au procès-verbal de la réunion.)

#### **PROCÈS-VERBAL**

- |     |   |                |
|-----|---|----------------|
| C-1 | Rapport n° 49, Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal, daté du 11 avril 2003.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)</b>                            | <b>M.1-11</b>  |
| C-2 | Rapport n° 1, Procès-verbal de la réunion du Comité des finances, daté du 23 avril 2003.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) {P.-VERBAL DÉPOSÉ}</b>        |                |
| C-3 | Rapport n° 16, Procès-verbal de la réunion du Comité des priorités, daté du 23 avril 2003.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) {P.-VERBAL DÉPOSÉ}</b>      |                |
| C-4 | Rapport n° 16, Procès-verbal de la réunion du Comité de planification, daté du 22 avril 2003.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) {P.-VERBAL DÉPOSÉ}</b>   |                |
| C-5 | Rapport sur le procès-verbal de la réunion (générale annuelle) du <i>Sudbury Metro Centre</i> , daté du 5 mars 2003.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)</b> | <b>M.12-14</b> |
| C-6 | Rapport n° 17, procès-verbal de la réunion du <i>Sudbury Metro Centre</i> , daté du 25 février 2003.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)</b>                 | <b>M.15-18</b> |

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### PROCÈS-VERBAL (suite)

- C-7 Rapport n° 3, Procès-verbal (non approuvé) de la réunion du Conseil de santé publique de Sudbury et du district daté du 20 mars 2003.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)** M.19-28
- C-8 Rapport sur le procès-verbal de la réunion du Comité de dépouillement des soumissions, daté du 14 avril 2003.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)** M.29-30
- C-9 Rapport sur le procès-verbal de la réunion du Comité de dépouillement des soumissions, daté du 15 avril 2003.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)** M.31

### SOUMISSIONS

- C-10 Rapport du directeur général des Travaux publics, daté du 16 avril 2003, au sujet du contrat 2003-16 : Reconstruction de la RM 35, du chemin Clarabelle au chemin Big Nickel.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)** 2-3
- C-11 Rapport du directeur général des Travaux publics, daté du 16 avril 2003 et accompagné de pièces jointes, au sujet de l'attribution d'une soumission, Contrat 2003-28 : Rétablissement de l'asphalte ou du béton, section sud.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)** 4-5
- C-12 Rapport du directeur général des Travaux publics, daté du 16 avril 2003 et accompagné de pièces jointes, au sujet de l'attribution d'une soumission, Contrat 2003-29 : Rétablissement de l'asphalte ou du béton, section sud-est.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)** 6-7
- C-13 Rapport du directeur général des Travaux publics, daté du 16 avril 2003 et accompagné de pièces jointes, au sujet de l'attribution d'une soumission, Contrat 2003-30 : Rétablissement de l'asphalte ou du béton, sections nord-est, nord-ouest et sud-ouest.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)** 8-9
- C-14 Rapport de la directrice de la Santé et des services sociaux daté du 24 mars 2003, au sujet du plan d'action pour les aînés.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)** 10-12

### RAPPORTS DE GESTION COURANTS

- C-15 Rapport du directeur général intérimaire des Services de développement économique et de planification, daté du 11 avril 2003 et accompagné de pièce jointe, au sujet d'une prolongation de permis d'alcool et d'une dispense au règlement sur le bruit - Festiv al italien au Club Caruso.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)** 13-16

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### **RAPPORTS DE GESTION COURANTS (suite)**

- C-16 Rapport du directeur général intérimaire des Services de développement économique et de planification, daté du 11 avril 2003 et accompagné de pièce jointe, au sujet d'un permis pour occasion spéciale et d'une dispense au règlement sur le bruit - Festival annuel de la communauté grecque.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)** 17-20
- C-17 Rapport du directeur général intérimaire des Services de développement économique et de planification, daté du 11 avril 2003 et accompagné de pièce jointe, au sujet d'un permis pour occasion spéciale - Club des Lions de Chelmsford  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)** 21-24
- C-18 Rapport du directeur général intérimaire des Services de développement économique et de planification, daté du 11 avril 2003 et accompagné de pièce jointe, au sujet d'une dispense au règlement sur le bruit - Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)** 25-28
- C-19 Rapport du directeur général intérimaire des Services de développement économique et de planification, daté du 11 avril 2003 et accompagné de pièce jointe, au sujet d'une prolongation de permis d'alcool et d'une dispense au règlement sur le bruit - Légion royale canadienne - Chelmsford, filiale 553.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)** 29-33
- C-20 Rapport du directeur général intérimaire des Services de développement économique et de planification, daté du 11 avril 2003 et accompagné de pièce jointe, au sujet d'une prolongation de permis d'alcool et d'une dispense au règlement sur le bruit - Hôtel Nickel City - 6<sup>e</sup> West End Days Weekend annuel.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)** 34-39
- C-21 Rapport du directeur général intérimaire des Services de développement économique et de planification, daté du 15 avril 2003 et accompagné de pièce jointe, au sujet d'un permis pour occasion spéciale et d'une dispense au règlement sur le bruit - Église St-Jacques, Hanmer.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)** 40-44
- C-22 Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 15 avril 2003 au sujet de L'Opération Pour Les Infractions Provinciales.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)** 45-51

### **SONDAGE TÉLÉPHONIQUE**

**{AUCUN}**

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### RÈGLEMENTS

- 2003-76 3<sup>e</sup> UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR ARRÊTER LA CIRCULATION, FERMER ET TRANSFÉRER AU CONSEIL DES ÉCOLES DE DISTRICT CATHOLIQUE DE SUDBURY UNE PARTIE DE LA RUE FRANCIS, À L'OUEST DE LA RUE MICHELLE, DANS L'ANCIENNE VILLE DE VALLEY EAST
- 2003-77 3<sup>e</sup> UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR ARRÊTER LA CIRCULATION ET FERMER UNE PARTIE DE LA RUE BEECH À L'EST DE LA RUE DURHAM
- 2003-78 3<sup>e</sup> UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR ARRÊTER LA CIRCULATION ET FERMER UNE PARTIE DE LA RUE ELM FAISANT PARTIE DE L'UNITÉ 1, PLAN D-132, DANS LA VILLE DU GRAND SUDBURY
- 2003-89A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR CONFIRMER LES PROCÉDURES DU CONSEIL À L'OCCASION DE SON ASSEMBLÉE DU 24 AVRIL 2003
- 2003-90F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR ÉTABLIR DES FRAIS D'UTILISATION DIVERS POUR CERTAINS SERVICES FOURNIS PAR LA VILLE DU GRAND SUDBURY  
  
(Ce règlement annule et remplace le règlement sur les frais d'utilisation, dans le but de corriger une erreur d'écriture)
- 2003-91Z 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 83-303, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE ZONAGE POUR L'ANCIENNE VILLE DE WALDEN  
  
Recommandation 2003-59 du Comité de planification  
  
(Ce règlement redéfinit le zonage de la propriété en question pour lui attribuer la catégorie « réserve agricole spéciale », afin de reconnaître un centre touristique existant et de permettre l'ajout ultérieur de chalets et d'aires de camping sur le terrain - *Beth Mairs/Wild Women Expeditions*, 1700 chemin Spanish River, Worthington.)
- 2003-92A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2002-165A POUR NOMMER DES FONCTIONNAIRES POUR LA VILLE DU GRAND SUDBURY  
  
(Ce règlement permet de nommer Allan McDougall à titre d'agent municipal d'exécution de la loi pour l'application du règlement.)

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### **RÈGLEMENTS (suite)**

- 2003-93F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR ADOPTER LES BUDGETS ACTUELS POUR L'ANNÉE 2003 ET POUR PERCEVOIR LES TAUX D'IMPÔT AUX FINS MUNICIPALES ET ÉTABLIR LES DATES D'EXIGIBILITÉ DES IMPOTS FONCIERS  
Réunion du Comité des finances du 23 avril 2003
- 2003-94F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR PROCURER DES RÉDUCTIONS D'IMPÔT RELATIVEMENT À CERTAINES SOUS-CLASSES DE PROPRIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES, POUR L'ANNÉE 2003  
Réunion du Comité des finances du 23 avril 2003
- 2003-95F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR PROCURER DES REMBOURSEMENTS D'IMPÔT FONCIER AUX ORGANISMES DE BIENFAISANCE ENREGISTRÉS QUI OCCUPENT UNE PROPRIÉTÉ COMMERCIALE OU INDUSTRIELLE DANS LA VILLE DU GRAND SUDBURY  
Réunion du Comité des finances du 23 avril 2003
- 2003-96F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR PROCURER UN ALLÉGEMENT FISCAL, RELATIVEMENT À L'IMPÔT FONCIER, AUX AÎNÉS À FAIBLE REVENU ADMISSIBLES ET AUX PERSONNES HANDICAPÉES À FAIBLE REVENU QUI POSSÈDENT ET OCCUPENT UN IMMEUBLE RÉSIDENTIEL DANS LA VILLE DU GRAND SUDBURY  
Réunion du Comité des finances du 23 avril 2003
- 2003-97F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR ADOPTER DES CATÉGORIES DE PROPRIÉTÉ FACULTATIVES POUR L'ANNÉE 2003  
Réunion du Comité des finances du 23 avril 2003
- 2003-98F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR ÉTABLIR DES COEFFICIENTS FISCAUX POUR L'ANNÉE 2003  
Réunion du Comité des finances du 23 avril 2003

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### RÈGLEMENTS (suite)

- 2003-99F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR PRÉVOIR UN PROGRAMME DE DÉGRÈVEMENT POUR INOCCUPATION COMMERCIALE DE PROPRIÉTÉS FAISANT PARTIE DES CATÉGORIES DE PROPRIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

Réunion du Comité des finances du 23 avril 2003

- 2003-100F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR PERCEVOIR UNE REDEVANCE SPÉCIALE SUR LES PERSONNES, DANS LA ZONE D'AMÉLIORATION DU DISTRICT DU CENTRE DES AFFAIRES, DANS LE CADRE DE L'IMPÔT COMMERCIAL ET INDUSTRIEL, AUX FINS DU CONSEIL DU *SUDBURY METRO CENTRE*, POUR L'ANNÉE 2003

Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 16 avril 2003

- 2003-101F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR PERCEVOIR UNE REDEVANCE SPÉCIALE SUR LES PERSONNES, DANS LA ZONE D'AMÉLIORATION DE LA MINOTERIE, DANS LE CADRE DE L'IMPÔT COMMERCIAL ET INDUSTRIEL, AUX FINS DU CONSEIL DE GESTION DE LA ZONE D'AMÉLIORATION DE LA MINOTERIE, POUR L'ANNÉE 2003.

Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 16 avril 2003

- 2003-102F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR ÉTABLIR UNE NOUVELLE CATÉGORIE DE PROPRIÉTÉS MULTI-RÉSIDENTIELLES AUX FINS D'IMPÔT

Réunion du Comité des finances du 23 avril 2003

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### **RÈGLEMENTS (suite)**

2003-103F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY  
POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2002-20F AFIN  
D'ÉTABLIR DES TAXES ET DES REDEVANCES POUR  
L'EAU ET LES EAUX USÉES

Recommandation 2003-18 du Comité des priorités

(En vertu de ce règlement, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003,  
les lots vacants sont exonérés de redevances pour  
les eaux usées.)

2003-104 2 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY  
POUR PRÉVOIR DES TRAVAUX DE DRAINAGE MUNICIPAL  
À HANMER, DANS LA VILLE DU GRAND SUDBURY

Réunion du Comité de planification du 22 avril 2003

### **CORRESPONDENCE À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT**

C-19 Rapport de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux daté  
du 24 mars 2003, au sujet du programme *Risk Watch* - Services d'enfants  
**(À TITRE D'INFORMATION)**

C-23 Rapport de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux daté  
du 9 avril 2003, au sujet des résultats de l'évaluation d'assurance de la  
qualité de 2002 des Services d'enfants  
**(À TITRE D'INFORMATION)**

C-24 Rapport de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux daté  
du 16 avril 2003, au sujet des résultats du sondage sur la satisfaction des  
clients, Manoir des pionniers, 2001-2002.  
**(À TITRE D'INFORMATION)**

C-25 Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 15 mars 2003  
au sujet des Infractions provinciales.

## PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER

### **QUESTIONS RENVOYÉES ET QUESTIONS REPORTÉES**

**{AUCUNE}**

### **RAPPORTS DES GESTIONNAIRES**

- R-1      Rapport du directeur général des Travaux publics, daté du 16 avril 2003, au sujet du choix d'experts : évaluation de classe, Nouveau-Sudbury/Garson  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**  
**PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)**

### **MOTIONS**

- R-2      **Présentée par le conseiller Callaghan :**

ATTENDU QUE l'association communautaire de Nickel Centre se consacre à la « renaissance » du centre communautaire de Falconbridge et à sa viabilité à titre d'installation communautaire;

ET QUE l'association communautaire de Nickel Centre et les Services aux citoyens et des Loisirs cherchent activement à établir des partenariats avec des groupes communautaires et des groupes d'affaires pour assurer la viabilité à long terme du centre communautaire de Falconbridge;

ET QUE dans le cadre du budget d'immobilisations pour services de construction de 2003, on a identifié le besoin de remplacer la toiture d'une partie du centre communautaire de Falconbridge;

ET QUE ce projet n'a pas été financé par l'entremise du budget d'investissement municipal de 2003;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu que le remplacement de la toiture du centre communautaire de Falconbridge fera l'objet d'un vote, à titre d'option budgétaire distincte, lorsque le Conseil envisagera le projet dans le cadre du budget d'immobilisations pour services de construction de 2003.

## PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)

### **MOTIONS (suite)**

R-3      **Présentée par le conseiller Courtemanche :**

ATTENDU QUE le drapeau franco-ontarien a été créé à Sudbury et qu'il a été hissé pour la première fois le 25 septembre 1975, à l'université de Sudbury;

ET QUE l'Assemblée législative de l'Ontario a promulgué la Loi de 2001 sur l'emblème franco-ontarien, en vertu de laquelle ce drapeau a été reconnu à titre d'emblème de la communauté francophone de l'Ontario;

ET ATTENDU QUE plus de 46 000 résidents du Grand Sudbury considèrent le français comme étant leur langue maternelle;

ET QUE lors de son assemblée le 27 mars 2001, le Conseil de la Ville du Grand Sudbury a adopté à l'unanimité un règlement portant sur l'utilisation de l'anglais et du français dans la Ville du Grand Sudbury, destiné à assurer que tous les résidents du Grand Sudbury puissent continuer de bénéficier de services municipaux dans la langue de leur choix;

ET QUE l'Association canadienne-française de l'Ontario du Grand Sudbury (ACFO) a demandé que le drapeau franco-ontarien flotte en permanence à l'extérieur de la Place Tom Davies;

ET QU'il est approprié pour la Ville du Grand Sudbury de reconnaître cet emblème en permettant que le drapeau franco-ontarien flotte en permanence dans la cour à la Place Tom Davies.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de la Ville du Grand Sudbury recommande, en signe de commémoration, de reconnaissance et de respect, par la présente, que le drapeau franco-ontarien flotte dorénavant en permanence dans la cour à la Place Tom Davies et qu'il soit exposé par le Conseil, lors d'occasions appropriées.

*(NOTA : Avant l'examen de la motion ci-dessus, le conseiller Lalonde déposera une pétition de Stéphanie St-Pierre et Tina Desabrais, étudiantes à l'Université Laurentienne, à l'appui de cette motion.)*

### **ADDENDA**

### **PÉTITIONS CIVIQUES**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**AVIS DE MOTIONS**

**SÉANCE À HUIS CLOS (Articles incomplets)**

**LEVÉE DE LA SÉANCE À 22 H (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

***UNE MAJORITÉ DES DEUX TIERS EST REQUISE POUR POURSUIVRE LA RÉUNION APRÈS  
22 H.}***

**2003-04-17**

**THOM M. MOWRY,  
GREFFIER MUNICIPAL**

**GLORIA WARD  
SECRÉTAIRE DU CONSEIL**